



CHS DE LA SAVOIE

En service de soins, votre sécurité, c'est aussi bien s'identifier

Pour constituer votre dossier administratif, médical et vous assurez une meilleure prise en charge et récupérer votre Identité Nationale de Santé (INS), vous devez nous fournir vos documents concernant votre :

- Couverture sociale (mutuelle ou attestation CSS ou assurance privée).
- Identité (Carte nationale d'identité ou Passeport ou Carte de séjour)
- Pour les mineurs (livret de famille ou extrait d'acte de naissance + pièce d'identité d'un parent)



Les données concernant votre identité restent confidentielles.

Votre INS est votre identité sanitaire de référence. Son utilisation est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021. Votre INS est composé d'un matricule et de 5 traits d'identité (nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe et code lieu de naissance).

L'attribution de l'INS est couplée à la vérification de votre identité via une pièce d'identité.

C'est pourquoi il est essentiel que cette identité ne comporte pas d'erreur.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation de votre prise en charge, l'établissement met en place un **dispositif physique d'identification des patients.**

A ce titre, à votre admission un agent recueillera **votre consentement** ou celui de votre représentant légal à la **prise de photographie** pour insertion dans votre dossier informatisé

En cas de refus, vous devrez porter un bracelet d'identification des patients.

La prise en charge financière de vos soins

Votre prise en charge est facturée selon 2 modalités :

- **Le prix de journée** (tarif différent selon votre mode de prise en charge)
- **Et le forfait journalier** de 17 € par jour (uniquement si hospitalisation complète ou de jour) ou de 23€ par nuit (si prise en charge en Médico-Social)

Prix de journée (depuis 01/01/2026)	+18 ans	-18 ans
Hospitalisation complète	713.80€	970.87€
Séjour thérapeutique	713,80€	970,87€
Hospitalisation de jour	515.16€	863.36€
Hospitalisation de nuit	515,16€	863,36€
Accueil Familial Thérapeutique (AFT)	713.80€	/
Séjour en Internat (médico-social)	299.05€	/
Séjour en semi-Internat (médico-social)	265.18€	/
Séjour en Accueil Temporaire (médico-social)	82.74 €	/

	Prise en charge par votre sécurité sociale (si droits ouverts)	Prise en charge par votre mutuelle (si vous êtes à jour des cotisations) ou Complémentaire Santé Solidaire (si droits ouverts)	A votre charge
Prix de journée (le jour de sortie n'est pas facturé)	80%	20%	20% en l'absence de mutuelle
	Le prix de journée est pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale dès le 31 ^{ème} jour d'hospitalisation ou en cas d'Affection Longue Durée (ALD) en rapport avec l'hospitalisation		
Forfait journalier (17€ par jour en HC ou AFT - jour de sortie facturé sauf en cas de transfert)	0%	Totalité du forfait ou prise en charge limitée à un nombre de jours	En l'absence de mutuelle, ou partiellement selon la mutuelle
Prix de journée en Médico-social	100% (Hors forfait journalier de participation de 20€/nuit)	Totalité du forfait de participation de 23€/nuit	Forfait de participation de 23€) en l'absence de mutuelle ou CSS

Le bureau des admissions ou l'assistant(e) social(e) de votre service sont à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.